

R462 - 179

REÇU le

19 AVR. 2022

Raphaël Clerici
19, Allobroges
1227 Acacias

Commission des pétitions du Conseil municipal
p.a. Service du Conseil municipal
44, rue de la Coulouvrenière
1204 Genève

Genève, le 9 avril 2022

Concerne : pétition pour la prévention des incivilités dans le square Simon-Durand (Acacias)

Madame, Monsieur,

Je vous envoie, ci-jointe, une pétition adressée à la Commission des pétitions du Conseil municipal, ainsi qu'une copie du courrier électronique décrivant la situation dans notre quartier que j'avais adressé à Madame Barbey-Chappuis le 17 février 2022.

A la suite de cet échange avec la Magistrate, le 10 mars 2022, j'ai reçu la visite des agents du poste de Police Municipale des Acacias, qui ont pris note de nos doléances et m'ont annoncé qu'ils allaient chercher des solutions à nos problèmes.

Début avril, nous avons constaté l'installation, aux entrées du square Simon-Durand, de deux grands panneaux rappelant sans équivoque l'interdiction des chiens dans tout le parc, sous peine d'amende. Nous sommes très reconnaissants envers les agents de la PM et le SEVE pour cette première réponse concrète à nos doléances. Par conséquent, le point de notre pétition concernant « l'interdiction des chiens » est désormais réglé.

Nous restons toutefois dans l'attente de propositions pour répondre de manière efficace aux autres incivilités qui impactent fortement la qualité de la vie dans le quartier, en particulier à la belle saison et les nuits de fin de semaine, et vous renvoyons à la copie jointe du message à la Magistrate pour une description détaillée.

Par ailleurs, j'ai été invité à présenter ma démarche à la séance du comité de l'Association des Habitant-e-s des Acacias (AHA) du 7 avril 2022, raison pour laquelle je n'envoie la pétition que maintenant. Les personnes présentes ont reconnu l'utilité de cette mobilisation, qui va dans le même sens que leurs propres actions. Pour certains d'entre nous, nous nous étions déjà mobilisés ensemble contre le tapage nocturne entre 2004 et 2008, avec l'appui de l'Association pour l'Animation des Acacias (AAA).

Enfin, je fais remarquer que la signalisation actuelle dans les espaces verts de la Ville de Genève n'opère pas de distinction entre les quartiers densément habités et les zones sans riverains. Pourtant, écouter de la musique ou parler fort la nuit au Jardin Anglais ou au Bois de

la Bâtie n'induisent pas les mêmes nuisances que dans le square Simon-Durand ou d'autres grandes cours entourées d'immeubles. Il conviendrait donc que cette réalité soit prise en compte dans la prévention des incivilités. Il est en effet difficile de comprendre pourquoi la commune d'Onex n'a aucun problème à signaler l'interdiction de la musique dans le Parc des Evaux, immense et sans riverains, tandis qu'on tergiverse en Ville de Genève.

J'espère donc vivement que nous finirons par trouver des solutions concrètes à ces problèmes qui nous affectent depuis très longtemps.

Restant à disposition pour toute demande de renseignement complémentaire, je vous remercie par avance pour votre attention et la transmission de cette pétition, ainsi que cette lettre, à la Commission ad-hoc.

Avec mes meilleures salutations.



Raphaël Clerici

Annexes :

- pétition (5 pages et 31 signatures)
- copie du courriel à Mme Barbey-Chappuis, remise en page pour économiser de l'encre et du papier, sans les photos liées à la question des chiens, déjà réglée (7 pages)

Pétition

«Protégeons le square Simon-Durand et le quartier des Acacias contre les incivilités» (février 2022)

Nous soussigné-e-s, habitant-e-s de la rue des Allobroges et/ou du quartier des Acacias, soutenons la démarche initiée par Raphaël Clerici auprès de la Conseillère administrative en charge du Département de la sécurité et des sports de la Ville de Genève, Madame Marie Barbey-Chappuis.

Faisant référence à la description de la situation figurant dans le courriel de M. Clerici daté du 17 février 2022, ainsi qu'aux règles énoncées sur le site de la Ville de Genève (<https://www.geneve.ch/fr/themes/environnement-urbain-espaces-verts/respect-tranquillite-publique#>) et à la «Feuille de route 2020-2025» du DSSP (<https://www.geneve.ch/sites/default/files/2021-02/dssp-feuille-route-2020-2025.pdf>), nous demandons :

1. La mise en place d'une signalisation explicite et grand format à l'entrée du square Simon-Durand, à l'image de ce qui se fait dans d'autres communes (par exemple à Lancy ou Chêne-Bougeries), comprenant, au minimum :

- une justification des mesures énoncées (du genre : «Par respect pour les voisin-e-s et les familles qui utilisent ce parc, nous vous remercions de respecter les règles suivantes»)
- le rappel concernant les déchets
- l'interdiction des chiens, avec la mention «même tenus en laisse»
- l'interdiction des grillades/barbecues
- l'interdiction de toute musique amplifiée, de jour comme de nuit (voir logo «radio barrée» sur le panneau du Parc Stagni à Chêne-Bougeries)
- la fermeture nocturne du square, ou l'interdiction des rassemblements entre 22h et 7h, ou la mention «le silence est de rigueur entre 21h et 7h»
- la mention «Tout contrevenant aux présentes dispositions est passible de sanctions»

2. Des patrouilles pédestres d'agents de la Police Municipale à travers le quartier, dans le Parc des Acacias et le square Simon-Durand, en journée, mais aussi durant les nuits de fin de semaine, entre 22 heures et 1 heure du matin. Dès lors que les règles sont clairement rappelées à tou-te-s, nous demandons que les infractions constatées soient verbalisées et les sanctions prévues par la loi appliquées.

Nous vous remercions pour votre attention et votre collaboration. Avec nos meilleures salutations.

Signataires